

REGLEMENT – BIBLIOTHEQUE DU C.A.I.S

1 - A l'usage des usagers, des parents et responsables l gaux des mineurs :

La biblioth que du C.A.I.S accueille pendant ses heures d'ouverture adultes et enfants accompagn s. Les mineurs sont toujours sous la responsabilit  de leurs parents ou repr sentant l gal. Il est vivement conseill  de veiller   ce que les jeunes enfants soient toujours accompagn s, car l'entr e/ sortie de la biblioth que n'est pas surveill e. L'emprunt d'un support(*) pour un mineur ne pourra se faire que s'il est accompagn  d'au moins un de ses parents ou repr sentant l gal.

En fonction des d cisions r glementaires, certains supports ne seront pas pr t s aux moins de 12 ans, ou 16 ans ou 18 ans.

Pour des raisons de s curit  et pour le confort de tous, tout personnel du C.A.I.S se donne le droit de refuser l'acc s   la biblioth que ou de faire  vacuer de la biblioth que tout usager repr sentant une menace (personne ivre, agressive...) et appellera les forces de l'ordre si n cessaire.

2 - Informations g n rales :

L'acc s   la biblioth que du C.A.I.S est ouvert   tous. La consultation sur place est gratuite. Seules les personnes d sirent emprunter un support (*) doivent remplir un formulaire d'adh sion : l'emprunt de documents sera autoris  apr s inscription et d livrance d'une carte d'adh sion. Le titulaire de la carte d'adh sion est responsable de l'usage qu'il en fait, y compris en cas de perte ou de vol. Dans l'int r t de l'usager, toute perte ou vol doit  tre signal  aupr s du C.A.I.S. Une nouvelle carte sera alors d livr e.

3 - Conditions d'adh sion :

Lors de l'adh sion, l'usager doit se pr senter avec une carte d'identit    jour (  d faut, avec un justificatif de domicile si la carte d'identit  n'est plus   jour). M mes justificatifs pour les  tudiants qui apporteront  galement leur carte d' tudiant en cours de validit .

Toute fausse d claration est passible de poursuites selon les articles 433-19,441-7,313-1 et 313-3 du Code P nal.

4 - Conditions et dur e de pr t :

Il est possible d'emprunter jusqu'  4 supports (*), dont 1 DVD maximum pour une dur e de 3 semaines maximum.

Pour les  tudiants, une dur e de 4 semaines de pr t est accord e avec un pr t jusqu'  5 supports dont 2 DVD.

Pour les institutions, il est pr t  jusqu'  7 supports dont 2 DVD, pour une dur e de 4 semaines.

Si l'adh sion annuelle s'arr te pendant la p riode d'un pr t : l'adh sion sera   renouveler le jour de l'emprunt.

Exemple : carte adh rent valable du **29** juin 2010 jusqu'au **29** juin 2011. Le pr t a lieu le **25** juin 2011. L'adh sion sera donc renouvel e (sous conditions financi re identique   la premi re adh sion) ce **25** juin 2011 pour une validit  allant du **29** juin 2011 jusqu'au **29** juin 2012.

Un ch que de 50  (  l'ordre du Centre d'Action et d'Information sur la Surdit ) sera demand  en guise de caution.

Ayant une validit  d'une ann e, le ch que sera   r diter tous les ans.

Tout support perdu, ou restitu  dans un  tat qui ne permet plus le pr t (abim , feuilles arrach es/d chir es/ surlign es/ crites/soulin s/tach es... DVD ray ) doit  tre rembours  au prix public d'achat   la date du remboursement. Dans le cas o  un document ne serait plus disponible dans le commerce, le ch que de caution sera donc encaiss  pour d dommagement ou jusqu'  la r diti  possible du support d t rior / perdu. Le document d t rior  reste la propri t  du C.A.I.S. Les usagers (ou responsables l gaux) sont responsables des supports qui leur sont pr t s. Il leur est demand  de bien v rifier l' tat du support emprunt  et de signaler toute d t rioration ou d gradation   la secr taire documentaliste du C.A.I.S avant de repartir avec.

Si l'ouvrage n'est pas rendu   la date pr vue, une premi re lettre de relance sera envoy e (par mail ou par courrier postal   d faut d'adresse mail) 5 jours ouvr s apr s la date pr vue de la restitution du support. Si celui-ci n'est pas rendu   cette premi re lettre, une deuxi me lettre de relance sera envoy e apr s 10 jours ouvr s. Si   l'issu de cette 2 me relance, le support n'a pas  t  rendu   la date demand e par ces courriers, le ch que de caution sera donc encaiss .

C.A.I.S

34, avenue du mar chal Maunoury

Cit  administrative- Porte B- 2 me  tage

41000 BLOIS

T l phone : 02-54-33-53-04 - T l copie : 02-54-90-13-29

Mail : contact@cais-centre.fr - Site internet : www.cais-centre.fr

Des frais vous seront facturés à hauteur de 1€ par courrier de rappel envoyé.

5 - Tarif de la carte d'adhésion :

La carte d'adhésion à la bibliothèque du C.A.I.S a une validité d'un an (calendaire). Elle est payante à la hauteur de 10€ par adulte/an, et de 5€ par étudiant ou enfant/an, et de 25€ pour les institutions/établissements.

6 - Retour des supports au C.A.I.S :

La restitution des supports empruntés se fait à l'accueil auprès de la secrétaire documentaliste qui vérifiera le nombre et le titre des supports ainsi que leur état. Si celle-ci constate une quelconque dégradation, que vous soyez en cause ou non, elle encaissera le chèque de caution ou vous demandera leur remplacement en état neuf. Le support dégradé restera la propriété du C.A.I.S.

7 - Fin d'adhésion :

Vous pouvez résilier votre adhésion à tout moment de l'année. La somme versée lors de l'inscription ne sera pas restituée. Le chèque de caution sera restitué le jour de la résiliation sous conditions que tous les supports soient rendus au jour de la résiliation et qu'ils soient en bon état. S'ils sont rendus détériorés, le chèque de caution sera gardé et encaissé par le C.A.I.S.

8 - Prolonger un prêt :

Il est possible de prolonger la durée du prêt à hauteur de quinze jours supplémentaires en demandant au préalable au C.A.I.S cette possibilité (la prolongation de prêt peut être refusée si le support en question a été réservé). La demande de prolongation de prêt peut être faite par mail, SMS ou fax (trace écrite).

9 - Réservations :

L'adhérent peut réserver un ou plusieurs supports - dans la limite des conditions de prêt (n°4) - et de sa disponibilité. Il est recommandé de réserver le plus tôt possible.

*Support : Les supports du C.A.I.S font références à : livres, bandes-dessinées, revues (magazines), DVD, logiciels.
Ne sont pas empruntables : jeux pour enfants.

Fait à Blois, le 01 janvier 2013
La responsable,
Madame Céline CAMUS



Carte d'adhérent n° :

Mme – Mlle – Mr :

Reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et accepte les conditions ci-dessus.

Fait à Blois, le :

Signature :

Fait en double exemplaires (un remis à l'emprunteur).

C.A.I.S

34, avenue du maréchal Maunoury
Cité administrative- Porte B- 2^{ème} étage
41000 BLOIS

Téléphone : 02-54-33-53-04 - Télécopie : 02-54-90-13-29

Mail : contact@cais-centre.fr – Site internet : www.cais-centre.fr